

Renforcer l'accès au financement (SRDEII)

Toulouse, le 7 juin 2016



Déroulé de l'atelier

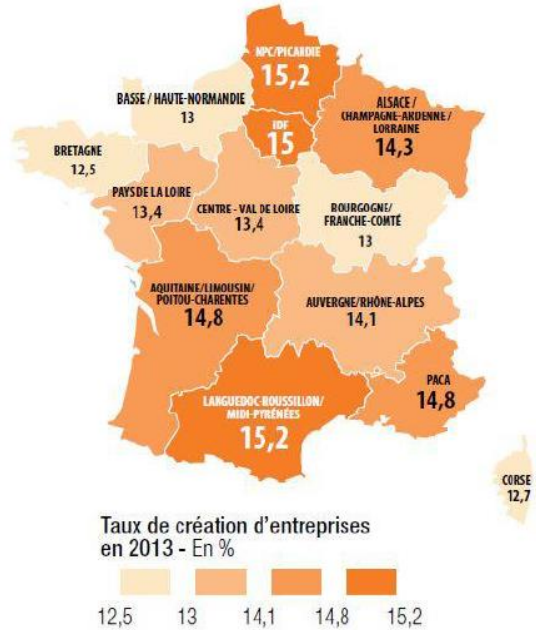
- Introduction par l'élu référent de l'atelier 10 min
- Principaux constats et enjeux 10 min
- Les priorités d'actions pour la région LRMP ≈ 1H30
- Conclusion à chaud 5 / 10 min

Introduction et règles du jeu

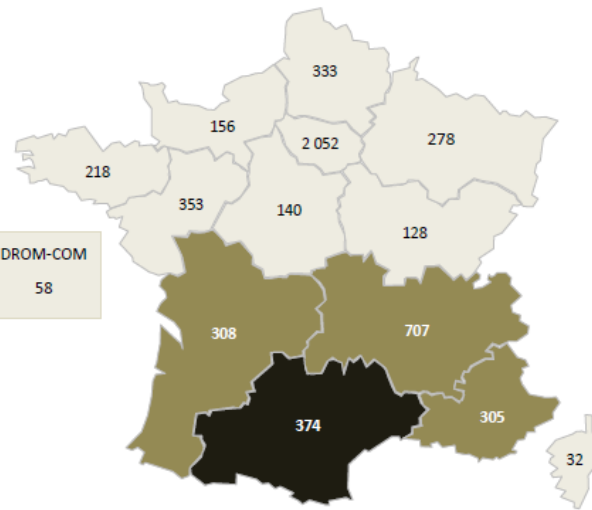
- Introduction par l' élu référent de l'atelier
- Quelques règles du jeu
 - Si nous vous avons conviés c'est que votre avis nous intéresse, il n'y a pas de mauvaise réponse !
 - Nous serons attentifs à donner un temps de parole à chacun dans les contraintes de temps imparties



Accès au financement : un tissu de TPE/PME prédominant, marqué par une situation financière fragilisée par la crise



Nombre d'entreprises accompagnées par un fonds d'investissements en 2014 (AFIC, 2016)



- Un tissu économique dominé par les **TPE et petites PME** de moins de 50 salariés (Insee, 2013)
 - Une proportion d'entreprises de petite taille plus importante : 91 % en LRMP (89 % au niveau national)
 - Une plus faible concentration des effectifs dans les entreprises de +200 salariés (24,5 % en LRMP contre 29 % au niveau national) au bénéfice des entreprises de moins de 50 salariés
- Une **dynamique positive de création d'entreprises** : 1^{ère} région française sur le taux de création d'entreprises (Insee, 2013)
 - Forte hétérogénéité selon les territoires : 10 % en Aveyron et Lozère, 16 % en Haute Garonne et Hérault
- Une **santé financière des entreprises fragile** (Insee et Banque de France, 2013 et 2014)
 - 29 % des entreprises cotées Banque de France ont une cotation dégradée (27 % niveau national)
 - Un taux d'investissement plus faible : 29,4 % contre 38 % au niveau national
 - Un niveau de capitalisation plus faible (fonds propres) et en conséquence un niveau d'endettement plus élevé
- Mais, une **bonne dynamique en R&D et d'investissements en fonds propres**
 - 1^{ère} région française en dépenses de R&D : 3,74 % du PIB régional
 - 3^{ème} région française en nombre d'entreprises accompagnées par des fonds de capital investissement

Accès au financement : des défaillances/situations sous optimales identifiées dans les évaluations ex ante des instruments financiers cofinancés par les fonds européens

- Une offre de garantie sous dimensionnée au regard des besoins d'accès au crédits bancaires des entreprises
 - Les PME restent essentiellement dépendantes des financements bancaires ; dans le même temps les exigences de la réglementation bancaire (Bâle II) limitent la capacité des banques à prêter sur des projets et/ou entreprises les plus risqués (ex: innovation, rebonds)
- Une forte liquidité bancaire disponible mais qui ne trouve pas sa cible, surtout parmi les TPE (auto-censure?)
- Des besoins constants et forts en fonds propres de la part des entreprises (sous capitalisation), notamment pour les plus petites, ayant plus difficilement accès au capital investissement
 - Problématique du capital risque
 - Problématique du petit capital développement (<500 K€)
- Une difficulté de financement pour les entreprises innovantes sur les phases d'industrialisation et d'accès aux marchés (premières phases de commercialisation des innovations)
 - Une problématique nationale, mais accentuée en LRMP compte tenu de l'importance de la population cible d'entreprises
 - 10 % du capital investissement en faveur du capital innovation (2014) en France
- Une défaillance des outils de financement des entreprises en phase de rebond

Une offre d'outils financiers déjà diversifiée

Fonds de fonds (en cours)

Fonds propres (amorçage, capital risque, capital développement et transmission) :
SORIDEC (1, 2, SAS Jeremie), Fonds Emergence Innovation, IRDI, MPCroissance, IRDINOV, Aerofund, Ico

Garantie :

BPS, FRG (Bpifrance), FAG (TPE/ESS), SIAGI (artisanat)

Prêts :

FRI (LR), PH Innovation (LR, MP), PH et PH transmission (LR), Fonds de Trésorerie TPE du Bâtiment (Bpifrance)

Accès au financement : les grands enjeux identités en région LRMP

- Réduire l'écart entre les besoins de financement des entreprises régionales et l'offre publique et privée existante
 - Bas de bilan
 - Haut de bilan
- Assurer l'articulation et la complémentarité entre l'offre publique et privée de financement des entreprises
- Donner de la visibilité à l'offre de financement et la faire connaître aux entreprises
- Accompagner les acteurs de l'accompagnement des entreprises, et les entreprises elles-mêmes (les plus petites notamment) à la mobilisation des outils financiers

Accès au financement : les questionnements pour la Région LRMP

Sur les besoins

- A quel **stade de vie** des entreprises l'accès aux financements est-il le plus difficile ? Cela est-il fonction des secteurs d'activité ? de caractéristiques particulières (telles que ancienneté de l'entreprise, structure des fonds propres, etc.) ?
- Sur quelle(s) **typologie(s) d'instruments** (garanties, avances remboursables, prêts d'honneur, haut de bilan, autres) les besoins sont-ils les plus forts ?
- Existe-t-il des **besoins non couverts**, c'est-à-dire sur lesquels l'offre privée et publique de financement est inexistante, ou très faible ?

Sur l'offre existante

- Y a-t-il des besoins en matière de **connaissance** des outils mobilisables ? en matière d'accompagnement pour définir quels sont les outils financiers les plus appropriés ? en matière de renforcement des compétences financières dans les entreprises ? en matière de communication financière pour faciliter l'accueil des entreprises auprès des banquiers et investisseurs ?
- Quelles sont les **difficultés** ressenties pour accéder aux outils financiers bénéficiant de ressources publiques ? Quelles améliorations apporter ? Quelle articulation avec l'offre privée ?
- Comment garantir la visibilité des dispositifs et prévenir la dispersion : **coordination** de l'action publique Bpifrance/Région ? coordination de l'action publique et privée ?

Conclusion et prochaines étapes

- **Rappel des principaux grands enjeux, et pistes de travail évoqués lors de l'atelier**
- **La concertation continue sur www.regionlrmp.fr/croissanceemploi2016**

Contacts

Directeur de projet :

Matthieu LACAVE, Technopolis | [France](#) |
matthieu.lacave@technopolis-group.com
06 62 76 94 59

Chef de projet :

Karine Lanoix, Technopolis | [France](#) |
karine.lanoix@technopolis-group.com
06 88 03 91 21



Gilles MORSCH
Directeur du bureau de Nantes

► +33 (0)2 51 84 16 40

► Lyon ► Nantes ► Paris ► Strasbourg ► Toulouse ► www.katalyse.com



Aurore LERAY
Consultante Senior

► +33 (0)2 51 84 16 40 / +33 (0)6 76 67 09 00

► Lyon ► Nantes ► Paris ► Strasbourg ► Toulouse ► www.katalyse.com